

# Samedi 3 septembre : mobilisation nationale

**Journée de grève dans l'urgence sociale et manifestation  
pour le droit au logement et des moyens pour l'hébergement**

---

**L**e gouvernement a réduit de 30% le budget dédié à l'hébergement d'urgence, et ce en continuant de restreindre l'accès aux logements.

Cette réduction conduit à la rue des milliers de personnes supplémentaires, dont de nombreuses familles.

Déjà aujourd'hui, près de 700 000 personnes sont sans domicile personnel, dont plus de 100 000 personnes à la rue. Aux sans-abri de longue date, s'ajoute un nombre croissant de travailleurs pauvres. Or, la rue c'est le bannissement social et une condamnation à une mort lente, en moyenne à l'âge de 45 ans, comme le démontrent de multiples rapports.

Le gouvernement, contrairement à ses obligations, refuse d'appliquer les lois sur l'accueil inconditionnel de toute personne sans abri et sur le relogement de toute famille reconnue prioritaire en vertu de la loi DALO.

Il refuse d'appliquer les autres dispositions qui permettraient de répondre aux urgences, notamment la mobilisation des locaux et logements vacants, dans le contexte actuel de grave crise du logement, de cherté des loyers et de spéculation immobilière.

**L'État ignore délibérément les lois protégeant les plus vulnérables, piétine et démantèle le travail social et ses missions d'intérêt général.**

---

**À Nancy, de nombreuses personnes,  
dont des familles avec des enfants en bas âge,  
sont laissées à la rue.**

Nous, organisations solidaires et signataires, mal-logés et sans-abri, simples citoyens, appelons à :

**un rassemblement, samedi 3 septembre, à 15 h  
devant la préfecture, place Stanislas à Nancy**

**pour exiger :**

- Le respect du droit à l'accueil inconditionnel de toute personne sans abri,
- Le respect de la loi DALO avec le relogement dans les délais,
- La réquisition des logements et locaux vacants appartenant à de grands propriétaires publics et privés,
- L'arrêt des expulsions locatives sans solution d'hébergement et/ou de relogement,
- L'application de la loi SRU (20% de logements sociaux dans chaque commune).

*Les premiers signataires : DAL, RESF, FNARS Lorraine, LDH, La C.R.I.S.E., SUD-Education, Solidaire, CGT-54, UL-CGT, SUD-Ars, SUD-Regain-54...*

**IL EST IMPORTANT QUE LE PLUS GRAND NOMBRE PARTICIPE  
À CETTE PREMIÈRE JOURNÉE DE MOBILISATION.**